

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue mardi le 7 septembre 2021, à la Salle des Quatre-Coins, à compter de 19 h 30 sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers suivants :

Ginette Noël  
Jean-Guy Lapierre  
Yvon Charette  
Chantal Thibault  
Charles Desrochers  
Rose-Anne Lévesque

Madame Nathalie Savard, directrice générale et secrétaire-trésorière et Madame Cindy Paquin secrétaire-trésorière, adjointe sont présentes.

**2021-09-215      Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en y ajoutant les points suivants :

- 10.1 Air climatisé Lapierre Réfrigération - garantie
- 24. Déclaration des intérêts pécuniaires 2020
- 25. Animatrice pour la maison des jeunes
- 26. Sentier de la nature – aménagement du nouveau stationnement

Adoptée

**2021-09-216      Adoption du procès-verbal d'août**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'accepter le procès-verbal du mois d'août tel que rédigé.

Adoptée

**2021-09-217      Liste des chèques émis**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu d'accepter la liste des chèques émis telle que présentée au montant de

Adoptée

**2021-09-218      Liste des comptes à payer**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes telle que présentée au montant de

Adoptée

**2021-09-219      Adoption des dépenses salariales d'août (élus-employés-pompiers)**

Il est proposé par madame Chantal Thibault et unanimement résolu d'adopter les dépenses salariales des élus, employés et pompier pour le mois d'août telles que présentées.

Adoptée

**2021-09-220**      **État des revenus et des dépenses**

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et unanimement résolu d'accepter l'état des revenus et des dépenses tel que présenté.

Adopté

**2021-09-221**      **Correspondance**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu de déposer la correspondance telle que présentée.

- ✚ MRCVO règlement modifiant le règlement sur la gestion contractuelle #348-05-21
- ✚ Le journal de La Motte
- ✚ 16<sup>e</sup> Cyclo-don de la ressource pour personnes handicapées le 18 septembre 2021
- ✚ AGA Coup de pouce Malartic 14 septembre à 18h30

Adoptée

**2021-09-222**      **Desserte ambulancière – Demande d'enquête publique au coroner en chef du Québec sur le niveau de risque rattaché à la desserte ambulancière en Abitibi et plus particulièrement dans le secteur de Malartic**

Considérant que la Ville de Malartic a reçu une réponse du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) à la mise en demeure du 23 juin dernier concernant la révision complète des effectifs ambulanciers sur le territoire de la Ville de Malartic, d'Amos et de Ville-Marie afin d'obtenir une couverture adéquate et comparable au reste du Québec;

Considérant que le MSSS a répondu par la négative, indiquant déjà procéder annuellement à l'analyse de l'utilisation des ressources ambulancières en collaboration avec les centres intégrés de santé et de services sociaux;

Considérant que depuis plusieurs années, voire ces derniers mois, plusieurs décès semblent être survenus en raison d'un délai inacceptable d'intervention puisqu'aucune ambulance n'était en service sur le territoire de la Ville de Malartic ou en lien avec les horaires de faction;

Considérant que le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS-AT) recommandait en décembre dernier au MSSS de convertir les horaires de faction en horaire à l'heure pour le secteur de Malartic;

Considérant que le conseil de ville est grandement préoccupé par la sécurité ambulancière offerte à ses citoyennes et citoyens;

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et unanimement résolu

De demander une enquête publique au coroner en chef du Québec sur le niveau de risque rattaché à la desserte ambulancière en Abitibi et plus particulièrement dans le secteur de Malartic;

D'inviter la population à faire part de leurs inquiétudes à monsieur Pierre Dufour, député d'Abitibi-Est et ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs

et ministre responsable des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec afin qu'il représente la population auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Adoptée

**2021-09-223      Appels d'offres pour le déneigement des rues privées**

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et unanimement résolu d'accepter la soumission de Ferme Avicole Paul Richard et fils inc pour le déneigement des rues privées suivantes :

- Authier            2 800\$
- Cloutier           3 885\$
- De la Baie        2 755\$
- Paul-Matteau    800\$

Les taxes sont en sus.

Et d'accepter la soumission de M Jean-Marc Larouche pour le déneigement des rues privées suivantes :

- Des Sapins       1 475\$
- Des Trembles    575\$
- Des Iles           1 475\$
- Du Sommet       3 025\$

Adoptée

**2021-09-224      Appels d'offres pour le déneigement des entrées municipales :**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'accepter la soumission de la Ferme Avicole Paul Richard et fils inc. pour le déneigement des entrées municipales :

- Garage municipal        685\$
- Bureau municipal        1 850\$
- Caserne                    685\$
- Point d'eau Quatre-coins, dôme et maison des jeunes 790\$
- Aqueduc                    790\$
- HLM                        1 400\$
- Entrée chemin du Lac Malartic (virée) 650\$

Les taxes sont en sus.

Et d'accepter la soumission de M Jean-Marc Larouche pour les entrées suivantes :

- Point d'eau chemin du Lac-Malartic    550\$
- Garage sentier de la nature            300\$
- Sentier de la nature                    575\$
- Nouveau stationnement Sentier de la nature    300\$

Adoptée

Le point 4 Demande d'ajustement salarial est retiré

**2021-09-225**      **Avis de motion – emprunt au fonds d’investissement pour l’installation septique du 39 rue des Trembles**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu que la municipalité demande les soumissions pour faire un projet de règlement de financement pour l’installation septique au 39 rue des Trembles.

La directrice générale informe le conseil que la procédure n’est pas légale et le conseil maintient la décision de le faire.

Adoptée

**2021-09-226**      **Demande de Mme Lyne Vézina (prévoir au budget la rue projeté)**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu d’étudier le dossier pour une réponse ultérieure.

Adoptée

**2021-09-227**      **Achat d’un cylindre pour le tracteur Kubota (1 219.63\$ taxes incluses)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu de faire l’achat d’un cylindre au montant de 1 219.63\$ pour réparer le tracteur Kubota considérant qu’un cylindre a été crochi.

Adoptée

Le point 8 Virée d’autobus rue Cloutier est retiré considérant que la situation est réglée.

**2021-09-228**      **Remboursement de pierre nette**

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu de rembourser un montant de 330\$ à M Alec Alarie considérant qu’il n’a jamais fait transporter la pierre nette en 2020 et qu’il n’y en a plus à la gravière en 2021.

Adoptée

Le point 10 Génératrice garage/caserne/aqueduc est remis et il y aura des vérifications pour une génératrice à l’aqueduc.

**2021-09-229**      **Air climatisée Lapierre Réfrigération inc**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d’accepter la soumission de Lapierre Réfrigération inc au montant de 27 000\$ taxes en sus.

Le montant inclus la fourniture et l’installation de trois thermopompes multizone Haxxair modèle HVHM-24T2D, sept unités murales modèle HAH-09T2D 9000 btu et une unité murale modèle HAH-18T2D 18 000 btu.

Le conseil demande d'avoir les détails de la garantie, car il n'y a aucune spécification sur la soumission.

Adoptée

**2021-09-230      Projet de partenariat avec la fabrique**

Considérant que la municipalité a investi depuis plusieurs années dans le bâtiment multi-services;

Considérant que la municipalité prévoit devenir propriétaire à 50%;

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et unanimement résolu d'accepter le projet de partenariat proposé et de rencontrer les responsables de l'évêché pour un partenariat final.

Adoptée

Le point 12 Avis d'infraction est retiré

**2021-09-231      Dossier Aline Lamarche – construction sur le lot 3 161 179 de 458,8 mètres carrés (demande d'avis juridique)**

Attendu que Mme Lamarche a informé la municipalité en 2020 pour la construction d'une résidence et un garage sur le lot 3 161 179 de 458,8 mètres carrés;

Attendu que Mme Lamarche a été informée par écrit le 28 septembre 2020 que le terrain ne possédait pas de droits acquis considérant qu'il n'avait pas été cadastré avant février 1984 et qu'il n'y avait aucun bâtiment sur ledit terrain;

Attendu que si Mme Lamarche voulait réaliser son projet de construction sur ledit lot, cette dernière devait respecter les normes et règlements en vigueur au moment de sa demande, soit 4 000 mètres carrés, un plan d'implantation qui respecte toutes les normes et règlements;

Attendu que Mme Lamarche a obtenu un permis pour un puits en décembre 2020 où il y est indiqué que sur le lot 3 161 179, une construction est non autorisée, car ledit lot n'a pas 4 000 mètres carrés;

Attendu qu'un permis pour une remise de 12' par 24' a été émis le 25 juin 2021;

Attendu que ledit permis n'aurait pas dû être émis considérant tous les éléments;

Attendu que le conseil refuse un avis juridique pour ce dossier, considérant qu'il y avait déjà un permis d'émis pour la remise;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'accepter l'émission du permis pour la remise et qu'aucun autre permis ne devra être émis pour le lot 3 161 179 de 458,8 mètres carrés. Ce lot devra respecter une superficie de 4 000 mètres carrés avec plan d'implantation et le respect de toutes les normes et règlements en vigueur au moment de la demande.

Adoptée

**2021-09-232      Probation M Pierre Dorion**

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et unanimement résolu de reporté la fin de probation de M Pierre Dorion au 9 novembre 2021.

Une rencontre avec les élus aura lieu prochainement.

Adoptée

**2021-09-233      Résolution pour horaire de travail M Pierre Dorion**

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et unanimement résolu d'autoriser M Pierre Dorion à faire 32 heures par semaine pendant la période estivale. Pour 2022, la période de mai à octobre sera à 40 heures.

Adoptée

**2021-09-234      Prix des permis pour la Ferme Avicole Paul Richard et fils inc et Centre multiservices**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu que les permis pour la Ferme Avicole et le Centre multiservices soit de 45\$ pour la construction et 28\$ pour les rénovations de la Ferme Avicole.

Le 1.00\$/1000\$ est enlevé pour le commercial/agricole (construction du bâtiment principal et rénovation, transformation, agrandissement d'un bâtiment principal ou secondaire)

Les prix seront les mêmes que les résidents.

Monsieur le conseiller Charles Desrochers fait inscrire sa dissidence considérant un conflit d'intérêts.

Adoptée

**2021-09-235      Demande de M Alain Lévesque**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'informer M Lévesque que la parcelle de terrain qui est l'ancienne route qui est riveraine à sa propriété, appartient au ministère des Ressources naturelles et qu'une demande d'acquisition doit être faite au ministère.

Le conseil verra à prendre un rendez-vous avec le ministère.

Adoptée

**2021-09-236      Adoption du projet de règlement du Camping Lac-Fournière**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu d'ajouter le texte suivant à l'article 3 :

Pour les terrains situés à 100 pieds de la fosse principale prévue à cet effet, les locataires peuvent se servir d'une installation d'une pompe prévue à cet effet avec boyaux, en s'assurant que le tout est sécuritaire qu'il n'y ait pas de

déversement sur le sol, que la vidange soit faite tôt le matin ou dans la soirée pour qu'il y ait le moins de trafic.

Pour les autres locataires, ils devront se servir d'un chariot sécuritaire qui devra être vérifié régulièrement

Le point 18 Projet domiciliaire a été retiré

- a) Appel d'offre entrepreneur – coûts
- b) Vente de terrain
- c) Règlements à modifier

**2021-09-237      Problématique des valves d'aqueduc**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu que l'École Charles-René-Lalande répare l'aqueduc où est située la valve extérieure considérant qu'elle est croche et il devra y avoir une protection avec des blocs de béton.

Pour les citoyens, un inventaire sera fait avant l'hiver afin de vérifier si l'employé est capable avec l'outil de fermer et d'ouvrir l'eau. Les cas problématiques seront informés de faire les réparations avant l'hiver en présence de l'employé responsable de l'aqueduc.

Adoptée

**2021-09-238      Amende de 485\$ à Réjean Guay pour le camping Lac-Fournière – demande de remboursement pour l'arrêt des procédures judiciaires**

Attendu que des travaux de coupe de bois et ce, sans permis, au camping du Lac-Fournière;

Attendu qu'une résolution adoptée le 9 février 2021 a été remise au procureur, soit après la date de l'infraction du 30 juin 2018;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu que Réjean Guay plaide coupable d'avoir coupé du bois sur les terres du domaine de l'État sans permis d'intervention pour une peine minimale de 300\$ avec les frais limités au constat ainsi que la mention : je demande un délai de 90 jours pour le paiement, et que la municipalité assume l'amende totale de 485\$

Adoptée

**2021-09-239      Niveleuse – bris et coûts**

Attendu que le dernier bris de la niveleuse est évalué à 44 488.29\$ taxes incluses;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu de faire réparer la niveleuse et qu'elle soit remise en vente et que personne ne l'opère jusqu'à la vente.

Adoptée

**2021-09-240**      **Résidents du Lac-Mourier – chemin asphalté – travaux prévu par le MTQ**

Considérant que le MTQ prévoit effectuer des travaux sur le chemin du Lac Mourier à compter de 2022;

Considérant que la municipalité reçoit plusieurs appels des citoyens qui résident ce secteur pour l'état du chemin et qu'ils ont entendu parler des travaux qui se feront à compter de l'an prochain;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et unanimement résolu de demander un écrit du MTQ nous mentionnant la liste des travaux ainsi que les échéances prévues. De plus, nous aimerions que le MTQ prévoit une rencontre d'information pour les résidents de ce secteur.

Adoptée

**2021-09-241**      **État du pont du chemin du Lac-Malartic**

Attendu que notre inspecteur en voirie nous a apporté des photos de l'état du pont;

Attendu qu'il y a des besoins urgents de réparations;

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu de demander au MTQ d'aller constater les bris sur le pont afin que nous puissions certaines réparations.

Adoptée

**2021-09-242**      **Déclarations d'intérêts pécuniaires 2020**

Attendu que chaque année chaque membre du conseil doit compléter le formulaire de déclaration d'intérêts pécuniaires;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu de confirmer que tous les membres du conseil ont bien complété leurs déclarations et que M. Desrochers nous a remis sa déclaration à compter de ce jour.

Adoptée

**2021-09-243**      **Animatrice pour la maison des jeunes**

Il est proposé par la conseillère Rose-Anne Lévesque et unanimement résolu que le conseil de la maison des jeunes rencontre la personne qui a donné sa candidature pour le poste d'animatrice.

Adoptée

**2021-09-244**      **Aménagement du nouveau stationnement au sentier de la nature**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu d'autoriser un montant de 3 000 \$ pour finaliser l'aménagement du nous stationnement au sentier de la nature.

Adoptée



## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

**2021-09-245**      **Levée**

À 20h21, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

---

Cindy Paquin  
Secrétaire-trésorière, adjointe

---

Réjean Guay  
Maire